

Blagnac, le 10 juillet 2020

À Toulouse-Blagnac, les nouveaux standards sanitaires européens appliqués pour la sécurité des passagers

Les standards sanitaires internationaux préconisés par l'Agence Européenne de Sécurité Aérienne sont appliqués depuis le mois de juin à l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Une démarche qui renforce la sécurité des passagers.

Resté opérationnel H24 tout au long de la période de confinement pour accueillir les vols de rapatriement, les vols sanitaires et les vols d'Etat, l'aéroport de Toulouse-Blagnac a déployé aux premières heures de la pandémie un dispositif sanitaire qui a progressivement évolué pour s'adapter à la reprise du trafic aérien.

Depuis le mois de juin, ATB a encore accentué son implication dans la sécurisation sanitaire du parcours passager et de l'aérogare. L'aéroport a décidé d'adhérer au programme de l'Agence Européenne de Sécurité Aérienne (EASA) et de l'European Center for Disease Prevention and Control (ECDC) pour doter le transport aérien d'un référentiel commun de recommandations sanitaires.

Les mesures qui avaient été déployées depuis le mois de mars à Toulouse-Blagnac s'inscrivent dans la ligne du protocole opérationnel promu par ces deux organismes. « *L'EASA et l'ECDC ont élaboré des préconisations sanitaires pour soutenir la reprise des vols nationaux et internationaux, explique Philippe Crébassa, Président du Directoire d'Aéroport Toulouse-Blagnac. Les aéroports et les compagnies aériennes peuvent désormais proposer, de concert, un voyage sécurisé aux passagers, du départ à l'arrivée. C'est un engagement de plus à Toulouse-Blagnac, où notre action ne faiblit pas, bien au contraire. Et nous continuerons d'adapter notre dispositif en fonction de l'évolution de la situation et des directives des autorités. Toute la chaîne du transport aérien est mobilisée pour relancer l'activité d'un secteur très affaibli par la crise du COVID-19 et pourtant si essentiel à la connectivité et à la reprise économique des territoires* ».

Le dispositif sanitaire déployé sur le parcours du passager à l'aéroport :

- Tous les professionnels au contact du public sont équipés de **masques** ;
- **Gel hydroalcoolique** en libre-service sur le parcours ;
- Protections **Plexiglas** entre les personnels et les passagers, à tous les comptoirs d'enregistrement et d'embarquement ;
- Renforcement du **nettoyage et de la désinfection** des zones accessibles aux passagers ;
- **Annonces sonores et affichage spécifique** rappelant les gestes barrières et la distanciation sociale à respecter dans l'aérogare ;
- **Marquage au sol** pour la distanciation entre les personnes sur la zone du contrôle sûreté, aux comptoirs d'enregistrement et aux tapis bagages.

Port du masque obligatoire dans l'ensemble des zones accessibles aux passagers (sauf pour les enfants de 10 ans ou moins), dès l'entrée dans l'aérogare.

CONTACT PRESSE

Marc Dupeyron
Tél. +33 (0)5 61 42 44 42 / +33 (0)6 37 72 30 68
m.dupeyron@toulouse.aeroport.fr

ESPACE PRESSE
www.toulouse.aeroport.fr

Suivez-nous sur     